

## **Compte-rendu de la table ronde du séminaire Dynalp<sup>2</sup> à Cruseilles le 27mars 2009, « Quelles voies vers un nouveau projet communal ? »**

Table ronde animée par Roger Caracache, ancien maire du Sappey en Chartreuse, conseiller technique Alliance dans les Alpes

Invités :

- Pierre Boisselier, maire de Saint-Hilaire du Touvet (Isère, F)
- Jean-Marie Hézard, conseiller municipal à Bourg d'Oisans (Isère, F)
- Robert Alleyron-Biron, maire de La Rivière (Isère, F)
- Claude Piccot, maire de Vallorcine (Haute-Savoie, F)
- Alain Boulogne, ancien maire des Gets (Haute-Savoie, F)

### **1.Présentations des cinq communes, de leurs situations géographiques et de la problématique locale.**

#### Claude Piccot, maire de Vallorcine :

Vallorcine se situe aux portes du Pays du Mont Blanc, dans un espace en retrait des grands axes ; le paysage y est une valeur forte, l'authenticité du territoire provient de ses richesses naturelles et de la valeur des gens qui vivent dans ces vallées. La commune, qui compte environ 400 habitants, est aujourd'hui menacée par le développement immobilier.

#### Robert Alleyron Biron, maire de La Rivière :

(voir résumé de la présentation pour plus de précision.)

La Rivière est située à 30km de Grenoble, sur les contreforts du Vercors ; depuis 2009, la commune compte 550 habitants, population croissante en lien avec la proximité de Grenoble. La municipalité a souhaité profiter de cette dynamique pour rendre au village sa vitalité et améliorer l'offre locale, aussi bien en terme de services, de commerce (dernier commerce fermé en 1995), de logements sociaux, et de développement touristique (tourisme vert), évitant ainsi de transformer la commune en cité-dortoir.

Monsieur Alleyron-Biron a été élu maire de La Rivière en 2001. Il a alors mis en place avec l'équipe municipale une enquête auprès de la population sur la volonté de réouverture d'un commerce à La Rivière. Le OUI l'a emporté à 58% des voix.

Ce projet de réaménagement du centre village a valu à la commune le 1<sup>er</sup> prix de la Biennale de l'habitat durable à Grenoble en 2008.

#### Pierre Boisselier, maire de Saint Hilaire du Touvet :

(voir résumé de la présentation pour plus de précision.)

Saint Hilaire du Touvet est une commune de 1700 habitants située dans le Parc Naturel Régional de Chartreuse. Située à 1000m d'altitude, la commune est à l'interface entre le Massif de la Chartreuse et la vallée du Grésivaudan à laquelle elle est physiquement liée par un funiculaire. Elle est membre de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Il y a 80 ans, trois sanatoria ouvrent dans la commune et créent ainsi une importante activité économique autour des 2000 patients venant en cure chaque année. A l'horizon 2010, ces trois établissements hospitaliers auront déménagé en fond de vallée, délocalisant 250 emplois et inversant le flux de population.

Séminaire Cruseilles 27 mars 2009 : « Nouveaux enjeux, nouvelle identité, nouvelle vitalité : pour une commune, comment créer son projet d'avenir ? »  
Compte-rendu de la table ronde

A cette problématique s'ajoute celle de la réutilisation des 60 000m<sup>2</sup> de planchers de ces bâtiments, dont 45 000m<sup>2</sup> seront détruits car ayant été classés en zone de risques d'avalanches et de chutes de pierres.

La commune doit faire face à ces départs et profiter de la libération des locaux pour dynamiser l'activité économique et touristique du territoire, notamment en restructurant le camping ou le funiculaire ce qui implique des dépenses importantes. Saint Hilaire du Touvet accueille déjà une maison de services publics exceptionnelle qui regroupe tous les services de l'état, et compte 55% de logements sociaux.

La commune est aujourd'hui dans une phase d'études afin de réaliser une étude des risques, de changer le Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme... Il est à noter que le départ des établissements hospitaliers ne privera pas la commune de ressource financière puisqu'ils ne payaient ni taxe foncière ni taxe professionnelle.

Jean-Marie Hézard, conseiller municipal à Bourg d'Oisans :

(voir résumé de la présentation pour plus de précision.)

L'équipe municipale actuelle est en place depuis les élections de mars 2008. La commune de Bourg d'Oisans se situe en fond de vallée, très exposée aux crues torrentielles et aux chutes de pierres, et à proximité de deux grandes stations de ski du département de l'Isère.

Bourg d'Oisans, avec ses 3500 habitants, est chef lieu de canton ; c'est un lieu de passage important entre Turin et Grenoble.

Depuis un an, une déviation a été mise en place pour contourner le centre ville ; c'est une occasion particulière pour réfléchir à la restructuration de Bourg d'Oisans et lui donner une chance de devenir un vrai centre pour l'Oisans. Face aux risques naturels et à l'urbanisation croissante de la plaine, une réflexion doit également être menée pour sécuriser les zones urbanisées face aux risques d'inondation mais également de mettre en valeur les espaces agricoles et naturels. Au delà du centre, une réflexion est en cours pour redonner à la commune une place au sein du territoire

Aujourd'hui, le projet porté par la commune est le suivant : redynamiser Bourg d'Oisans, en faire un endroit où il fait bon vivre. Et si l'on y vit bien, l'accueil y sera de qualité au cours des trois saisons touristiques et des activités variées qu'elles proposent.

Alain Boulogne, ancien maire des Gets :

Monsieur Boulogne a été maire des Gets de 2001 à 2008 ; la station de ski des Gets fait partie du domaine skiable franco-suisse des Portes du soleil, en faisant un lieu touristique très fréquenté.

Le projet économique porté par l'équipe municipale a été défini sur 10 ans afin de dissocier aspect politique (mandat de cinq ans) et économique. Ce plan à dix ans a très vite été confronté à une réflexion plus globale sur la limite des ressources disponibles : nous vivons en effet sur une planète finie aux ressources limitées dont nous continuons à consommer les richesses sans réfléchir. Comment dans ce cadre arriver à arrêter cette fuite en avant et à commencer une réflexion ?

Aux Gets, des freins ont très vite été installés et un moratoire sur les permis de construire a été mis en place pour interdire toute nouvelle construction pendant cinq ans. Sur cette base, une réflexion sur la plus-value du territoire des Gets a pu être commencée : « Qu'est ce qui fait venir les touristes chez nous ? Quel est notre effet **Ouahou** ? »

Les touristes viennent aux Gets, et plus largement dans les Alpes pour se faire surprendre, trouver ce qu'ils n'ont pas chez eux : nature, montagne, paysages d'exception...

Malheureusement, dans une logique de croissance immobilière (la station des Gets compte aujourd'hui 16 500 lits et les droits à bâtir en promettaient 60 000), ce discours protectionniste n'est pas facile à tenir et le maire doit être interventionniste. Il doit porter l'intérêt collectif qui ne peut être une juxtaposition d'intérêts particuliers.

## 2. Réflexions sur le développement et le suivi de projets dans les communes alpines

### Alexandre Mignotte, directeur de CIPRA France :

Rappel des principales idées émises au cours des présentations individuelles du matin (voir résumés de ces interventions pour plus de détails) :

- le lien avec les grandes villes/métropoles est indéniable ; toute commune se situe toujours entre deux entités. Et ces entités définissent les communes, en les plaçant d'un point de vue géographique mais également en influençant directement sur l'identité locale. Ainsi, il serait par exemple trompeur d'ignorer que 70% des alpins vivent dans des grosses conurbations.
- la valorisation du patrimoine. Le patrimoine est une notion figée, un existant, un **panier de biens** dans lequel on peut piocher pour construire une identité territoriale. Mais que peut-on négocier dans ce panier, que peut-on laisser à l'écart et que peut-on y ajouter pour définir cette identité ?
- la gestion des projets issus des municipalités antérieures est source de questionnement. Comment gérer un coup parti, comment reprendre la gestion d'une commune partie sur une piste qui n'est pas celle que l'on souhaite suivre maintenant ?

### Jean Marie Hezard, conseiller municipal Bourg d'Oisans :

Bourg d'Oisans n'échappe pas à la question de la ruralité : située à 50km de Grenoble, Bourg d'Oisans risque de devenir une banlieue de cette ville-centre rassemblant de nombreux emplois. Jusqu'ici, ce qui a fait la force de Bourg d'Oisans, c'est sa centralité : la commune compte de nombreux commerces de proximité, une vraie quincaillerie, devenue denrée rare en France... Afin de faire vivre ce commerce local, il ne faut pas faciliter la possibilité de faire ses courses à Grenoble. Il faut donc trouver des solutions pour que les personnes travaillant à Grenoble vivent à Bourg d'Oisans.

### Alain Boulogne, ancien maire des Gets :

D'après les dernières études, il nous reste 10 ans pour réagir et changer nos habitudes avant que le réchauffement climatique ne devienne irrémédiable et les limites de la planète Terre ne soient atteintes. Pour le moment, la France est une très mauvaise élève et n'agit pas au rythme nécessaire. Elle va donc être contingencée. Le secteur touristique sera particulièrement touché, celui des transports ou du parc de bâtiments déjà existant également.

Il convient donc de se poser les bonnes questions rapidement au risque de voir les actions volontaires se transformer en contraintes.

### Claude Piccot, maire de Vallorcine :

Une communauté de communes est en cours de création dans le canton de Chamonix, faisant craindre à Vallorcine de perdre sa place au profit de Chamonix. Ce regroupement crée également la possibilité de mettre en place un plan local de déplacement, notamment au niveau du canton où l'ensemble des transports en commun est gratuit. Cette gratuité représente une charge de 450 000€ pour les communes. Elle devrait cependant être étendue à l'ensemble des touristes venant sur le territoire.

Séminaire Cruseilles 27 mars 2009 : « Nouveaux enjeux, nouvelle identité, nouvelle vitalité : pour une commune, comment créer son projet d'avenir ? »  
Compte-rendu de la table ronde

Monsieur Piccot rappelle également l'histoire de la ligne ferroviaire entre Martigny et Saint Gervais les Bains-Le Fayet. Cette ligne, dont le centenaire a été fêté en juillet 2008, a représenté un grand bouleversement pour la vallée. Il était cependant question de la fermer il y a quelques années car considérée comme non rentable. Aujourd'hui sa fréquentation se développe de plus en plus.

Jean Horgues-Debat, Association pour le Développement en Réseau des Territoires et Services ADRETS :

ADRETS a travaillé avec les communautés de communes du Gapençais sur le développement de ces communes en prenant en compte que la ville-centre ne peut se développer sans les communes alentours et que ces mêmes communes doivent prendre en compte l'influence de la ville-centre.

Dans ce contexte, il convient de développer les transports alternatifs et publics et de limiter le développement des transports privés. On peut aussi penser à limiter les déplacements en relocalisant les services et en développant les technologies permettant les échanges à distance (Internet, Visio conférences...)

Nous devons aujourd'hui réfléchir à comment mutualiser les expériences pour développer les transports, notamment dans les Alpes.

Pierre Boisselier, maire de Saint Hilaire du Touvet :

Il faut noter que le moindre emploi créé dans une petite commune est multiplicateur pour la création d'autres emplois. Ainsi, l'enjeu dans les petites communes est la création d'emplois, en utilisant notamment les nouvelles technologies, services internet...

Saint Hilaire du Touvet compte l'exemple de nombreux traducteurs, installés à Saint Hilaire et travaillant à distance.

Roger Caracache invite les participants à répondre à la question suivante :

Comment arrive-t-on à porter des projets dans les petites communes où le personnel des mairies n'est pas très important ?

Exemple de La Rivière : comment a été porté le projet de restructuration du centre village ?

Robert Alleyron Biron, maire de La Rivière :

Tout d'abord, il faut avoir une forte volonté. A La Rivière par exemple, la gestion administrative du projet a déjà duré trois ans, la commune se situant en zone de risques naturels.

Ensuite, il convient de trouver des organismes partenaires : le CAUE de l'Isère ou encore le Parc Naturel du Vercors se sont associés au projet pour former un comité de pilotage. Bien sûr, le conseil municipal doit coopérer au projet !

En ce qui concerne les financements, le projet représente un coût de 2,7 millions d'€ pour la commune. La recherche de subventions a été laborieuse mais il faut signaler que l'adhésion au PNR du Vercors a aidé. Au final, le taux de subventions a atteint environ 65% du coût des travaux.

Roger Caracache : La Rivière est donc une petite commune où les idées ne manquent pas.

Alain Boulogne, ancien maire des Gets :

Pour les communes de montagne, il semble intéressant de rentrer dans les projets par le biais des idées plutôt que par celui des subventions.

La pente et le froid caractérisent à eux seuls les conditions montagnardes et en font un territoire aux conditions totalement particulières.

Séminaire Cruseilles 27 mars 2009 : « Nouveaux enjeux, nouvelle identité, nouvelle vitalité : pour une commune, comment créer son projet d'avenir ? »  
Compte-rendu de la table ronde

Il faut donc présenter des projets bien amenés, ce qui rappelle l'importance de la gouvernance locale, soutenue par la population. Des projets ne pourront apparaître dans les villages que si l'on franchit la durée des mandats qui est de 6 ans en France.

Peter Oggier, directeur du Parc naturel Pfynges, canton du Valais :

Il semble que l'on parle ici de deux niveaux différents :

- d'une part, comment toucher des subventions techniques ?
- d'autre part, quelles sont nos idées, que veut-on pour notre commune ?

Ces deux informations sont importantes et il faut faire attention à ne pas retourner le jeu. Par exemple, dans le Valais existe un tunnel ferroviaire payant pour les voitures. Malgré ce coût supplémentaire, cette région accueille de nombreux touristes. Les Alpes ont donc un réel atout, quelque chose de plus sur lequel il faut travailler et réfléchir. Sur cette base, on pourra rentrer dans les côtés techniques, penser aux subventions...

Roger Caracache : il semble donc qu'il faille en premier lieu compter sur soi-même, composer avec des situations parfois difficiles mais qui peuvent également devenir une chance pour le territoire.

A entendre les témoignages précédents, on se rend compte que les communes de montagne, ou tout du moins alpines, ne sont pas des communes démobilisées et prêtes à se fondre dans un contexte urbain.

Arnaud Dutheil, directeur du CAUE de Haute Savoie :

Nous avons entendus des exemples de maires qui se présentent comme des développeurs, tous prêts à agir pour leur commune. Mais à l'échelle française, cela fait 36 000 communes, et donc 36 000 développeurs, ce qui amène à se poser des questions.

Même une commune de la taille d'Ostana présente une culture du développement. Dans la volonté globale tournée vers le développement durable, il faut repenser la logique et trouver une échelle de territoire plus adaptée que celle de la commune. Les maires sont encore trop souvent prisonniers de la logique communale et se sentent même une responsabilité morale pour la commune.

Roger Caracache : les outils politiques des territoires sont un empilement de toutes les gouvernances et administrations. Mais celui qui est face à la réalité concrète et immédiate est le maire ; il se retrouve face aux réalités territoriales.

Pierre Boisselier, maire de Saint Hilaire du Touvet :

Les discussions du matin ont amené l'ensemble des intervenants à parler de projets. Or les petites communes ont des moyens réduits ; il faut donc proposer de bons projets sinon il est difficile de convaincre les autres financeurs. On ne peut donc pas dire que les projets ne sont que communal, car il faut convaincre les structures administratives plus grandes de porter et de financer les projets.

Jean Marie Hezard, conseiller municipal Bourg d'Oisans :

Il faut croire à l'intelligence locale et trouver des complémentarités avec l'ensemble des acteurs territoriaux.

Alain Boulogne, ancien maire des Gets :

Il convient de réfléchir à la notion de développement :

Séminaire Cruseilles 27 mars 2009 : « Nouveaux enjeux, nouvelle identité, nouvelle vitalité : pour une commune, comment créer son projet d'avenir ? »

Compte-rendu de la table ronde

- d'un côté, développer peut être une fuite en avant, ce qui n'apporte au final rien de bon pour les territoires.
- développer une commune peut aussi être trouver son point d'équilibre. Ainsi pour les stations de montagne, si le chiffre d'affaire des stations est équilibré (en prenant en compte également le renouvellement des équipements), y a t il encore besoin qu'elles se développent ?

Gilles Maistre, maire d'Entremont (Haute-Savoie, F) :

Les Agenda 21 sont des outils particulièrement importants pour le développement des territoires ; ils doivent être des outils du présent. Ainsi, à Entremont, l'Agenda 21 comporte une entrée « développement durable » à cinq finalités. Si pour un projet, l'une de ces finalités est en rouge, non validée, il n'est pas accepté. Un autre garde-fou aux débordements imprévisibles est Natura 2000 ; 60% du territoire de la commune d'Entremont est classé Natura 2000.

A Entremont, le comité de pilotage de l'Agenda 21 regroupe de nombreuses personnes qui ne sont pas du conseil municipal ; cette situation donne à la population un vrai contrôle sur les choix qui s'y produisent et crée ainsi un contre pouvoir important.

De plus, l'Agenda 21 doit amener à une convergence des points de vue, à une conciliation, notamment en ce qui concerne la démarche de respect de la biodiversité ; cependant, certaines situations n'incitent pas à cette conciliation : ainsi, le loup, présent sur la commune, est déjà venu à quelques mètres de l'école communale, ce qui a fait remonter de nombreuses tensions au sein du groupe agenda 21.

Un autre point délicat à traiter est l'urbanisme. A Entremont, le centre village est protégé par une délibération d'utilité publique. Pour que les Agendas 21 se pérennisent, il est nécessaire de les inscrire dans les PLU qui garantissent une vision et une structuration à long terme.

Monsieur Giacomo Lombardo, maire d'Ostana :

En Italie, on devient maire car notre père était maire et que l'on a alors un lien fort avec le village et une sorte de culture du territoire. Ce sens d'appartenance à un territoire est moteur pour le développement local.

Cependant, le modèle de développement est aujourd'hui en crise, ce qui devrait amener à une phase de réflexion, amenant un modèle différent. Mais cette phase est délicate et faire comprendre aux habitants des montagnes que l'on vit mieux chez soi qu'en ville n'est pas toujours chose facile, d'autant plus que les médias et notamment la télévision ne transmettent pas ce genre de message.

Quelle boîte à outils faut-il alors utiliser ?

Pierre Boisselier, maire de Saint Hilaire du Touvet :

Il semble qu'il y ait autant de cas que de communes....

Odile Montant, maire adjointe de Vovray-en-Bornes commune de 330 habitants (Haute-Savoie), vice-présidente du Syndicat Mixte du Salève :

La commune de Vovray voit sa population évoluée ; si l'on ajoute à ce phénomène le terme de développement durable à tout va, on ne s'en sort plus. Il y a en fait deux termes importants : **marché de définition** et **inventaire**.

Pour avancer et réussir et adapter sa stratégie territoriale, il faut vraiment se connaître, connaître son village, son histoire... Ce travail est délicat à réaliser dans les petits villages où les équipes municipales se renouvellent presque à 100% à chaque nouvelle élection municipale.

Séminaire Cruseilles 27 mars 2009 : « Nouveaux enjeux, nouvelle identité, nouvelle vitalité : pour une commune, comment créer son projet d'avenir ? »  
Compte-rendu de la table ronde

Pierre Moreau, conseiller technique CIPRA France :

Les communes doivent prendre en compte la capacité de négociation qu'elles ont et qu'elles sont en train d'acquérir. Les communes autrichiennes ont déjà compris cette capacité de négociation et c'est une des raisons qui leur donne tant d'avance sur les communes françaises. Elles ont clairement compris que le monde est une donnée finie.

Prenons l'exemple des pommiers : ils pourraient être une richesse extraordinaire à mettre en valeur à Cruseilles ! Le Japon accueille bien chaque année des milliers de touristes venus voir les cerisiers en fleurs. Pourquoi ne pas valoriser les pommiers de Cruseilles ?

Un autre exemple, celui de Cognin : la réalisation de l'écoquartier dans une zone encore verte va réduire à une seule le nombre de zone naturelle de la commune. Dans ce contexte, le service de transports publics devrait être à genou devant la municipalité pour pouvoir desservir l'écoquartier car cela permettra l'ouverture d'une zone naturelle à la grande métropole de Chambéry.

Madame Vallin, maire de Cognin, en est pourtant à espérer que ce service de transport accepte de desservir correctement l'écoquartier. Il ne faut pas oublier que ces zones naturelles, avec leurs faunes et flores sont une richesse extraordinaire pour une grosse agglomération et représentent un potentiel fantastique. Il ne faut donc surtout pas les dévaloriser dans les choix d'aménagement et de développement.

Madame Vallin, maire de Cognin précise que le choix délibéré a été fait de conserver une partie de la zone verte où sera construit l'écoquartier (24ha aménagés sur un plateau de 50ha). Mais de grosses interrogations demeurent concernant le financement de ce projet au sein de l'agglomération.

Eric Ezechieli, The Natural Step Italie :

Monsieur Ezechieli revient sur le commentaire de Monsieur Lombardo : que faire face au développement irrationnel actuel et au dépeuplement des communes rurales ?

C'est une question que nous sommes nombreux à nous poser.

Exemple d'un village de 10 000 habitants en Italie : The Naturel Step Italie a travaillé avec un, puis 2, puis 10 habitants de ce village sur la question de son devenir. Que veut-on devenir ? Comment transformer le territoire ? Quelle vision à long terme avoir ?

Est alors venue la réflexion autour de l'autonomie : autonomie énergétique, alimentaire... Une commune a adhéré à cette réflexion, puis deux... Aujourd'hui, toute une province est touchée, les 78 communes de la province de Sondrio (Lombardie) travaillent sur une vision partagée de la problématique. Comment serait la province une fois autonome sur le plan énergétique ? Comment être autonome par rapport au pétrole ? Cela implique de nombreux changements, notamment dans les domaines du bâtiment et du transport...

Pour le moment, Monsieur Ezechieli n'a pas de réponse. Quels projets, quelles idées pourraient garder notre attention ? Pourrait-on poursuivre le mouvement d'Alliance pour le Climat ?

Autre exemple, celui du Trentin-Haut Adige : cette région italienne fonctionne à 50% avec des ressources locales. Elle possède une chaîne d'approvisionnement courte, une agriculture locale forte...

Les Alpes pourraient se concevoir comme une île, mais sans oublier ses relations et la communication avec l'extérieur.

Séminaire Cruseilles 27 mars 2009 : « Nouveaux enjeux, nouvelle identité, nouvelle vitalité : pour une commune, comment créer son projet d'avenir ? »

Compte-rendu de la table ronde

Il faut se demander maintenant quelles Alpes nous voudrions dans 20 ou 30 ans. Et à partir de cette réflexion, il faut commencer à agir dès maintenant !

*Claire Simon, coordinatrice du projet Dynalp<sup>2</sup> :*

Madame Simon souhaite amener une réponse à Monsieur Ezechieli et au lien entre Alliance pour le Climat et le réseau de communes « Alliance dans les Alpes ».

Certaines communes du réseau visent l'autonomie énergétique. Aujourd'hui, le Réseau de communes souhaiterait s'investir dans la problématique du changement climatique, notamment à travers un projet à l'image de Dynalp<sup>2</sup>.

Que peuvent faire les communes pour s'adapter au changement climatique et prévoir son impact ?

Compte-rendu réalisé par Charlotte Penel  
Animatrice Alliance dans les Alpes France